



Montreuil, le 02 décembre 2010

ENA et écoles de la Fonction publique : Réforme des concours

1- La suppression du classement de sortie de l'ENA

Sarkozy l'avait annoncé avec force le 11 janvier 2008 à Lille : la suppression du classement de sortie à l'ENA. Les affectations doivent résulter du « libre choix de celui qui recrute et par celui qui candidate dans l'intérêt bien compris de chacun et de l'Etat ». Le 19 septembre 2007, à Nantes, il annonçait la réduction de 10% par an des recrutements de l'ENA et entendait ouvrir la voie à d'autres types de recrutement que le concours.

Cette dernière mesure a été mise en échec dès la deuxième année. La suppression du classement de sortie est, pour l'instant, également en échec (proposition de loi Warsmann, le gouvernement est en difficulté au Sénat). Le dernier conseil d'administration du 30 novembre a très clairement énoncé que c'était le classement de sortie qui, après les entretiens avec les ministères, prévalait in fine.

2- Réforme des concours pour accroître la diversité, etc...

- Un groupe de travail est mis en place à l'ENA. J'ai demandé d'avoir des éléments de connaissance sur une longue période, ce qui a été accepté.

- Les classes intégrées (théoriquement jeunes doués mais de milieux modestes recrutés par les préfets) ont vécu leur première année. J'ai demandé un bilan qui devrait être fait. Le DGAFP indique indispensable un recadrage pour élargir le champ des concours auxquels préparent les classes intégrées...

3- Ecole et situation sociale des élèves

Une étude a été faite à l'ENA qui conduit à ce qu'1/3 de la promo précédente a déclaré s'être endetté pour faire les études à l'ENA. Près de la moitié des élèves ont perdu du pouvoir d'achat. La situation est particulièrement dégradée pour les élèves issus du concours interne (notamment perte des primes) et du 3^{ème} concours.

Le même constat peut être fait dans les autres écoles et notamment les IRA.

Le DGAFP déclare prendre acte de la situation et annonce qu'il va demander un travail pour améliorer la situation pour éviter « les trop grosses pertes ».

4 – Les emplois à l'ENA :

L'ENA est soumise à une compression d'effectifs comme bien d'autres « opérateurs ». 6 emplois sont supprimés (on passe de 220 agents à 214 en 2011) et comme il n'y a pas de départ en retraite, la direction procède par le non-renouvellement des détachements et des contrats !